

Cours en ligne ouvert et massif

Droit et protection de l'environnement

5 avril au 2 mai 2021

Bilan de la formation en ligne 3^e session



Le droit de l'environnement constitue l'un des instruments essentiels de mise en œuvre des politiques publiques environnementales dans la perspective du développement durable. Malgré ce rôle majeur, l'enseignement de cette matière passionnante et transversale n'est toujours pas très répandu dans plusieurs États, notamment francophones. Domaine relativement jeune, multidisciplinaire et aux techniques spécifiques, le droit de l'environnement reste encore majoritairement l'un des champs où l'écart entre l'existence de la norme et la réalité de son application est le plus grand, et dont les effets sont le plus fortement ressentis au quotidien. La vitalité normative et institutionnelle attachée à la branche du droit de l'environnement, qui a par ailleurs été utile à la construction d'un corpus juridique extrêmement riche et varié, laisse aujourd'hui place au constat d'une faible effectivité du droit de l'environnement. Et si on ne peut nier que ce secteur du droit a eu au fil des années des retombées positives dans plusieurs domaines, son application nationale demeure cependant encore insuffisante.

Il est pourtant possible d'intervenir à divers niveaux notamment par la transcription des normes internationales dans les droits internes, l'application des lois, ou encore l'éducation des populations. Mais, pour ce faire, le renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'environnement doit être soutenu.

C'est la raison pour laquelle l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Université Senghor ont organisé en 2021 la 3^e session de la formation en ligne gratuite et ouverte à tous intitulée "Droit et protection de l'environnement". Celle-ci s'est tenue du 5 avril au 2 mai 2021

Elle avait pour objectif de permettre à une grande diversité d'acteurs francophones de se familiariser avec ce domaine du droit. Dans un contexte d'inflation législative et réglementaire concernant la protection de l'environnement, auquel s'ajoute une nouveauté normative et matérielle, la maîtrise

des règles à appliquer n'est pas évidente. Aussi, le cours proposait-il de renforcer les capacités des acteurs francophones pour favoriser la promotion et l'enseignement du droit de l'environnement. Il s'agissait de soutenir une large diffusion des informations et des savoirs sur le droit et la protection de l'environnement.

1. Organisation de la formation

a) Structure

La formation était structurée en six modules :

Module 1 : Introduction au droit de l'environnement

Module 2 : Les principes fondamentaux de protection de l'environnement

Module 3 : Outils de protection de l'environnement

Module 4 : Application du droit de l'environnement dans des secteurs de développement

Module 5 : Mécanismes de mise en œuvre du droit de l'environnement

Module 6 : Menaces globales et droit international de l'environnement

Les cours mettaient non seulement l'accent sur les principes fondamentaux du droit de l'environnement que sur sa mise en œuvre, son application aux secteurs de développement ou encore les outils pratiques de protection de l'environnement, dans une optique de mise en pratique sur le terrain.

Les six modules de formation étaient structurés en 44 vidéos. Chaque module était également accompagné d'un questionnaire de validation permettant aux apprenants de tester leurs connaissances.

La publication de chaque nouveau module a été à chaque fois annoncée sur les différents réseaux sociaux de l'initiative ainsi qu'à travers sa lettre d'information numérique.

Les six modules de formation se sont étalés sur **quatre semaines du 5 avril au 2 mai**, à raison d'un ou deux modules de formation par semaine. Les vidéos de formation sont restées accessibles tout le long de la formation, tout comme les inscriptions.

Ces vidéos étaient complétées par un **document pdf de ressources documentaires** comprenant la retranscription des vidéos du module ainsi que des annexes documentaires fournies par les enseignants (articles, schémas, documents utiles...). Un tel document a permis de répondre aux difficultés de visionnage des vidéos rencontrées par certains participants originaires de régions où la connexion internet n'est pas stable et offrait de plus un ensemble d'informations permettant de compléter les enseignements dispensés.

Trois documents édités dans le cadre du programme MOGED étaient également à la disposition des étudiants :

- [Emmanuel D. Kam Yogo, 2018, Manuel judiciaire de droit de l'environnement en Afrique. IFDD, Québec, Canada, 252 p.](#)
- [Michel Prieur, 2018, Les indicateurs juridiques. IFDD, Québec, Canada, 188 p.](#)
- [Georges et Kitty Pring, 2017, Cours et tribunaux de l'environnement. IFDD, Québec, Canada, 138 p.](#)

15 064 apprenants originaires de 46 États et gouvernements membres de l'OIF ont suivi la formation en 2021. Elle a cependant dépassé le cadre de la Francophonie avec 30 participants d'États non membres.

b) Modalités d'évaluation

Suite aux enseignements, les participants avaient également la possibilité de finaliser leur apprentissage et valider leurs connaissances à travers différents questionnaires d'évaluation. Chaque module avait son propre QCM reprenant les points principaux du cours.

En effet, à l'issue de la formation, les participants disposent de compétences utiles pour accroître l'utilisation du droit de l'environnement, compétences dont témoigne **l'attestation de réussite délivrée à l'issue de**

la formation grâce aux modalités d'exercice pratique intégrées aux cours.

Une moyenne générale de 50/100 aux différents modules était nécessaire pour valider la formation et obtenir son attestation.

Outre les 7 269 apprenants qui ont uniquement suivi le cours, 7 795 d'entre eux ont également participé à l'évaluation des connaissances acquises par une série d'examens avec un taux de succès de 87 % soit 6 809 diplômés ayant obtenu leur attestation de réussite.

c) Échanges sur le forum

À la différence des sessions précédentes, la formation était cette année proposée en « accès libre », c'est-à-dire sans encadrement professoral. Les élèves avaient cependant accès aux questions posées par leurs pairs les années précédentes et aux réponses des professeurs.

Les apprenants pouvaient de plus interagir entre eux. 41 nouveaux sujets de discussion ont été créés à cette occasion pour avoir des éclaircissements complémentaires ou échanger à propos d'un point du cours.

2. Statistiques

a) Origines des apprenants

Suite à l'expérience des années précédentes, un nouvel outil de suivi a été instauré sur la plateforme de formation en 2019, afin de dégager des données sur les participants au CLOM.

Le formulaire mis en place offre maintenant des données fiables sur les participants à la formation (même s'il reste sur une base volontaire et que tous les apprenants ne prennent pas le temps de le remplir).

D'après ces informations, il ressort que l'apprenant médian est un homme âgé de 26 à 40 ans et originaire d'un pays d'Afrique de

l'Ouest ou d'Afrique centrale, comme dans toutes les formations Objectif 2030.

Genre :

Sur les 10 016 participants ayant fourni cette information, 1 975 sont des femmes (1 153 d'entre elles ont obtenu leur attestation) et 8 041 des hommes (5 115 d'entre eux ont obtenu leur attestation).

Âge :

Sur les 10 005 apprenants qui ont déclaré un âge.

	Participants		Diplômés	
	F	H	F	H
-18	10	12	6	4
18-25	821	2237	469	1404
26-40	982	4947	573	3160
41-60	154	811	101	525
60+	7	24	4	15

Pays d'origine :

Sur les 10 028 apprenants qui ont déclaré un pays d'origine, 30 proviennent d'un pays ne faisant pas partie de la Francophonie. Les autres participants sont originaires de 46 états et gouvernements membres de l'OIF.

C'est Haïti qui occupe pour cette session la tête du classement avec 1156 apprenants. C'est d'ailleurs le seul pays à compter plus de 1000 participants.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale suivent ensuite, aux premiers rangs desquels : la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Cameroun, le Burkina Faso, le Tchad, la RDC, le Bénin et le Sénégal, comptant tous entre 500 et 1000 apprenants.

Le classement détaillé est disponible en annexe.

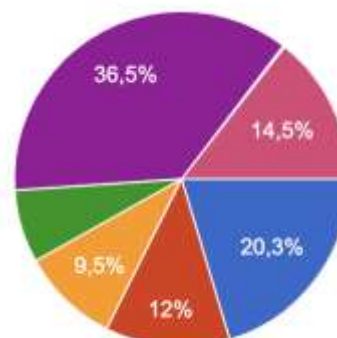
Ces données sont corroborées par l'enquête anonyme réalisée à la fin du CLOM à laquelle ont répondu 1205 participants à la formation (98,2% d'entre eux ayant choisi de participer à

l'évaluation de leurs connaissances pour obtenir leur attestation de réussite).

b) Profil des apprenants

Cette enquête offre également un profil un peu plus affiné des participants à cette 3^e session de formation et confirme que l'intérêt pour le sujet semble toucher toutes les couches de la population, les âges et les origines socio-professionnelles des participants étant variés, même si les étudiants semblent les plus friands de ce type d'enseignement pour cette session.

Catégorie socio-professionnelle (1204 réponses)



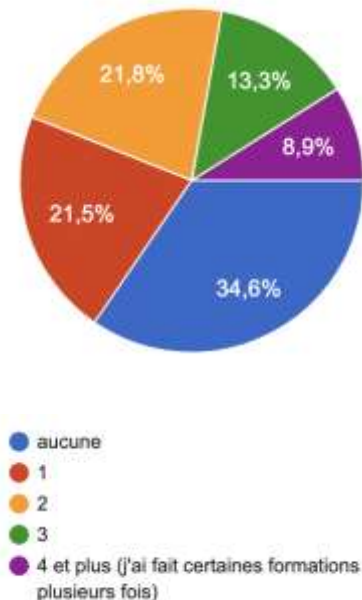
- employé-e du secteur public
- employé-e du secteur privé
- employé-e ou bénévole d'une ONG/OSC
- indépendant-e (auto-entrepreneur-euse, chef-fe d'entreprise, profession libérale...)
- étudiant-e
- retraité-e
- sans emploi

Et même si la formation ne demandait aucun prérequis en la matière, plus de la moitié des participants à cette session semblent avoir déjà eu des connaissances en droit avant de participer au CLOM (55,3 % des sondés).

Près de deux tiers des apprenants avaient déjà participé à d'autres formations Objectif 2030, ce qui prouve que l'engouement se poursuit d'un cours à l'autre, en attirant

quand même un public nouveau à chaque cours.

Nombre de formations Objectif2030 suivies avant celle-là (1198 réponses)



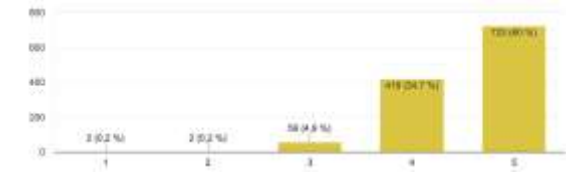
Les étudiants ont majoritairement pris connaissance de l'existence des formations par le bouche-à-oreille (57,6 %) ou le site internet/lettre d'information et les réseaux sociaux de l'initiative Objectif 2030 (34,1 %) dont le nombre d'abonnés a d'ailleurs continué de croître au cours de la formation. Entre ces chiffres et l'augmentation du nombre d'apprenants cette année, on peut présumer que **la communication via ces derniers canaux semble efficace** et pourra être maintenue en 2022. En revanche, seuls 14,3 % des sondés ont découvert les formations par les canaux officiels de l'IFDD. **Les formations permettent donc à un nouveau public de découvrir l'Institut.**

c) Enquête de satisfaction

Cette enquête complémentaire a également permis à ceux qui y ont participé d'évaluer librement le CLOM et son contenu.

94,7 % des sondés se déclarent ainsi globalement très ou complètement satisfaits de la formation.

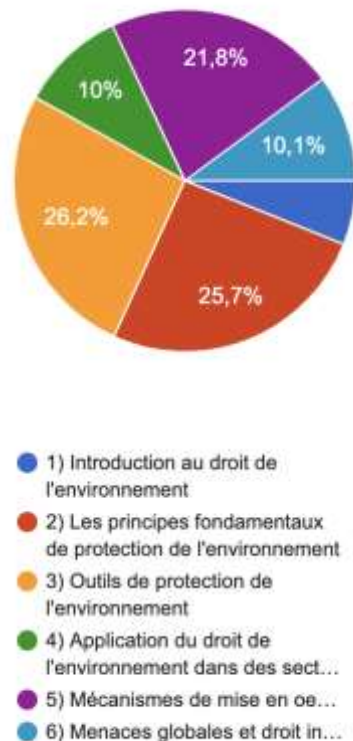
Niveau global de satisfaction (1204 réponses)



Les sondés considèrent de plus très largement (95,9 %) que le contenu du cours était intéressant.

Ce sont les modules les plus pratiques (notamment ceux sur les outils de protection de l'environnement et les mécanismes de mise en œuvre) qui ont le plus intéressé les apprenants, mais celui ayant trait aux grands principes du domaine remporte également de nombreux suffrages.

Module préféré (1204 réponses)



Les sondés sont d'ailleurs très demandeurs de ce type d'enseignements et souhaiteraient

voir cette dimension développée (plus d'exemples et de cas pratiques).

Aux participants maintenant d'opérationnaliser leurs connaissances et faire perdurer la dynamique collaborative de la formation.

Cela semble en bonne voie, puisque 97,4 % des sondés pensent utiliser ce qu'ils ont appris dans de futures activités de développement durable.

3. Quelques témoignages de participants à cette 3^e session du CLOM

Adama Tairou, Bénin : *Grâce à cette formation, j'ai pu comprendre les enjeux auxquels sont exposées les différentes composantes de notre environnement. Car un environnement menacé, mal ou surexploité provoque tant d'incidences sur la vie de l'homme. Ainsi, par cette formation, la protection de l'environnement doit désormais être et demeurer au cœur des débats et analyses de tout genre.*

Pierre Marc Baptiste, Haïti : *La formation permet de comprendre que le processus de développement, aussi nécessaire qu'il soit, doit prendre en compte les enjeux environnementaux. De surcroît, nous sommes dans une situation où l'environnement planétaire fait face à de nombreuses difficultés qui mettent du même coup notre vie en danger. C'est une nécessité de protéger l'environnement tout en posant des balises institutionnelles et légales à cet effet.*

Akibou Serme, Burkina Faso : *Cette formation a mis la lumière sur un certain nombre de*

notions et m'encourage davantage à être un partisan du développement durable.

Djassira Ndimanyana, Tchad : *Cette formation est un grand atout pour moi car elle m'aide à mieux comprendre les textes et conventions sur l'environnement. J'ai beaucoup acquis grâce à toutes les trois formations passées et j'aimerais que cette formation soit aussi dans d'autres domaines afin d'avoir une connaissance large. C'est avec honneur et joie au cœur que je vous remercie pour les attestations acquises pendant les formations.*

Mohamed Rachad, Comores : *Cette formation me permettra de consolider mes acquis mais également de découvrir plusieurs notions juridiques liées au droit et protection de l'environnement. Importante compte tenu des enjeux actuels.*

Gabriel Ajabu Mstaki, Burundi : *De cette formation j'espère avoir une connaissance approfondie sur la façon dont on peut protéger l'environnement mais aussi le coût de la pollution de l'environnement, approfondir la notion apprise dans le cours de droit de l'environnement. De cette formation j'ai atteint mes attentes auxquelles s'est ajouté la connaissance des instruments et outils de protection de l'environnement, mais aussi des notions sur l'économie environnementale.*

Bah Mamadou Djouhe, Guinée : *Actuellement je suis en train de suivre les cours en ligne que vous dispensez pour améliorer ma connaissance et être utile dans la vie courante surtout pour pouvoir sauver l'environnement. Je viens auprès de vous pour vous remercier d'avoir initié ces formations pour les jeunes de l'espace francophone pour qu'on puisse être des acteurs de développement durable.*

Depuis ses débuts 2017, Objectif 2030 aura ainsi formé 166 724 francophones, sur des sujets aussi différents que les enjeux et les actions de développement durable, l'évaluation environnementale de politiques et projets de développement, le droit et la protection de l'environnement et l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Annexes

Participants par pays

Ces données sont obtenues sur déclaration volontaire des participants (tous les participants n'ont pas renseigné ces informations).

Origine	Participants	Diplômés
Albanie	1	1
Ancienne République Yougoslave de Macédoine	0	0
Andorre	0	0
Argentine	2	1
Arménie	0	0
Autres pays non OIF	30	12
Autriche	2	0
Belgique	4	3
Belgique Wallonie-Bruxelles	2	1
Bénin	573	387
Bosnie Herzégovine	0	0
Bulgarie	0	0
Burkina Faso	799	539
Burundi	110	65
Cambodge	1	1
Cameroun	828	508
Canada	2	1
Canada - Nouveau Brunswick	0	0
Canada - Ontario	0	0
Canada - Québec	3	1
Cap-Vert	4	2
Chypre	0	0
Comores	119	69
Congo	379	240
Congo (RD)	710	390
Corée du Sud	0	0
Costa Rica	0	0
Côte d'Ivoire	951	594
Croatie	1	1
Djibouti	4	2
Dominique	1	0
Égypte	2	2
Émirats arabe unis	0	0
Estonie	1	0

France	58	28
France - Nouvelle Calédonie	0	0
Gabon	114	66
Gambie	1	0
Géorgie	0	0
Ghana	1	0
Grèce	0	0
Guinée	886	575
Guinée Équatoriale	3	1
Guinée-Bissau	1	0
Haïti	1156	687
Hongrie	1	0
Irlande	0	0
Kosovo	0	0
Laos	0	0
Lettonie	0	0
Liban	1	1
Lituanie	0	0
Louisiane	0	0
Luxembourg	0	0
Madagascar	475	310
Mali	460	268
Malte	0	0
Maroc	116	70
Maurice	2	2
Mauritanie	15	7
Mexique	0	0
Moldavie	0	0
Monaco	0	0
Monténégro	0	0
Mozambique	1	0
Niger	296	189
Pologne	0	0
Qatar	0	0
République Centrafricaine	50	24
République Dominicaine	0	0
République Tchèque	0	0
Roumanie	1	0
Rwanda	5	5
Sainte Lucie	0	0
Sao Tomé-et-Principe	0	0
Sénégal	547	321

Serbie	0	0
Seychelles	0	0
Slovaquie	0	0
Slovénie	0	0
Suisse	0	0
Tchad	725	495
Thaïlande	0	0
Togo	429	303
Tunisie	155	100
Ukraine	0	0
Uruguay	0	0
Vanuatu	0	0
Viêt Nam	0	0